



*Syndicat SUD-Rail  
de la région de Lyon*

**Lyon, le 16/03/2021**

**Monsieur J.C. FOUCRIT**

*Directeur ESV TGV Rhône-Alpes*

**Objet** : Préavis de grève.

Monsieur le Directeur,

Le 2 mars 2021, nous vous avons adressé une demande de concertation immédiate pour laquelle nous avons été reçus le 5 mars 2021. La direction n'a pas apporté les réponses attendues aux revendications exprimées par notre organisation syndicale.

C'est pourquoi dans ce contexte et conformément à l'article L 2512-2 du code du travail, le syndicat SUD-Rail dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des ASCT de l'UO Trains de Lyon de l'ESV TGV Rhône-Alpes ainsi que tous les agents amenés à les remplacer

**Du lundi 22 mars 2021 à 04h00 jusqu'au lundi 26 avril 2021 à 08h00.**

Ce préavis est motivé par le point suivant :

- **PROGRAMMATION DES RP DES AGENTS DE RESERVE DE L'UO TRAINS DE LYON** : SUD-Rail réclame une visibilité des RP à 3 mois quelle que soit la période de l'année.

Recevez, Monsieur le directeur, nos salutations syndicales.

Pour SUD-Rail :

Olivier RECOUVREUR